

## QUEL EST LE TEMPS DE TRAVAIL DES ENSEIGNANTS ?

Cet indicateur porte sur le temps de travail et sur le temps d'enseignement statutaire des enseignants aux différents niveaux d'enseignement. Bien que le temps de travail et le temps d'enseignement ne déterminent qu'en partie la charge de travail des enseignants, ils permettent de mieux comparer les exigences des pays envers leurs enseignants. Combiné avec la taille moyenne des classes (voir l'indicateur D2) et le salaire des enseignants (voir l'indicateur D3), cet indicateur décrit plusieurs aspects essentiels des conditions de travail des enseignants.

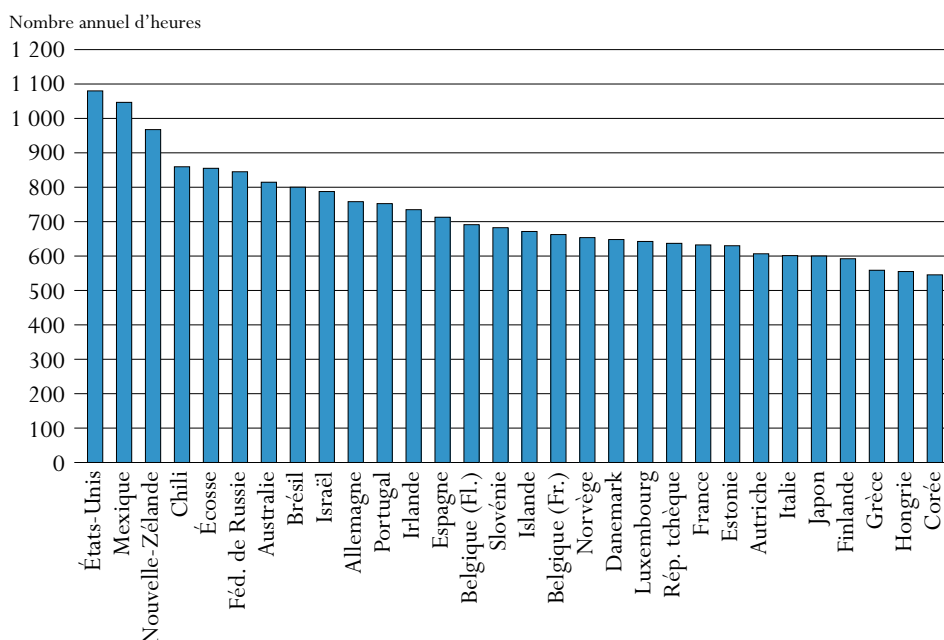
### INDICATEUR D4

#### Points clés

#### Graphique D4.1. Nombre annuel d'heures d'enseignement dans le premier cycle du secondaire (2007)


Nombre annuel d'heures d'enseignement dans les établissements publics

Dans les établissements publics, le temps d'enseignement s'établit en moyenne à 709 heures par an dans le premier cycle de l'enseignement secondaire. Il ne représente pas plus de 545 heures en Corée, mais franchit la barre du millier d'heures aux États-Unis (1 080 heures) et au Mexique (1 047 heures).



Les pays sont classés par ordre décroissant du nombre annuel d'heures d'enseignement dans le premier cycle de l'enseignement secondaire.

Source : OCDE, Tableau D4.1. Voir les notes à l'annexe 3 ([www.oecd.org/edu/eqq2009](http://www.oecd.org/edu/eqq2009)).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/682768708534>

## Autres faits marquants

- Dans l'enseignement primaire, les enseignants donnent en moyenne 798 heures de cours par an dans les établissements publics, soit 14 heures de moins qu'en 2006. Leur temps d'enseignement représente moins de 650 heures au Danemark, en Hongrie et en Turquie et, dans les pays partenaires, en Estonie, mais atteint 1 080 heures aux États-Unis.
- Dans la filière générale du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, les enseignants donnent en moyenne 653 heures de cours par an. Le temps d'enseignement varie de 364 heures au Danemark à 1 080 heures aux États-Unis.
- La répartition mensuelle, hebdomadaire et quotidienne du temps d'enseignement annuel des enseignants varie considérablement d'un pays à l'autre. Ainsi, dans l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire, les enseignants donnent moins d'heures de cours par an au Danemark qu'en Islande, alors qu'on compte 42 semaines de cours par an au Danemark, mais 35 ou 36 seulement en Islande.
- La réglementation du temps de travail des enseignants varie également selon les pays. Les enseignants sont légalement tenus de travailler pendant un nombre d'heures déterminé dans la plupart des pays. Dans certains pays toutefois, seul le nombre d'heures d'enseignement par semaine est spécifié, et il faut donc faire des hypothèses sur le temps de travail hors enseignement (à l'école ou ailleurs) qui est nécessaire par heure de cours. En Communauté française de Belgique par exemple, le temps de présence à l'école en dehors des cours est fixé par les établissements et les autorités stipulent uniquement le nombre minimum et maximum d'heures de cours par semaine à chaque niveau d'enseignement.

### Contexte

Comme le temps d’instruction prévu pour les élèves (voir l’indicateur D1), la taille des classes, le taux d’encadrement (voir l’indicateur D2) et le salaire des enseignants (voir l’indicateur D3), le temps que les enseignants consacrent à l’enseignement proprement dit a une incidence sur le budget que les pays doivent affecter à l’éducation (voir l’indicateur B7). Par ailleurs, le nombre d’heures de cours et l’importance des activités autres que l’enseignement sont des aspects majeurs des conditions de travail, qui peuvent être déterminants pour l’attractivité du métier d’enseignant.

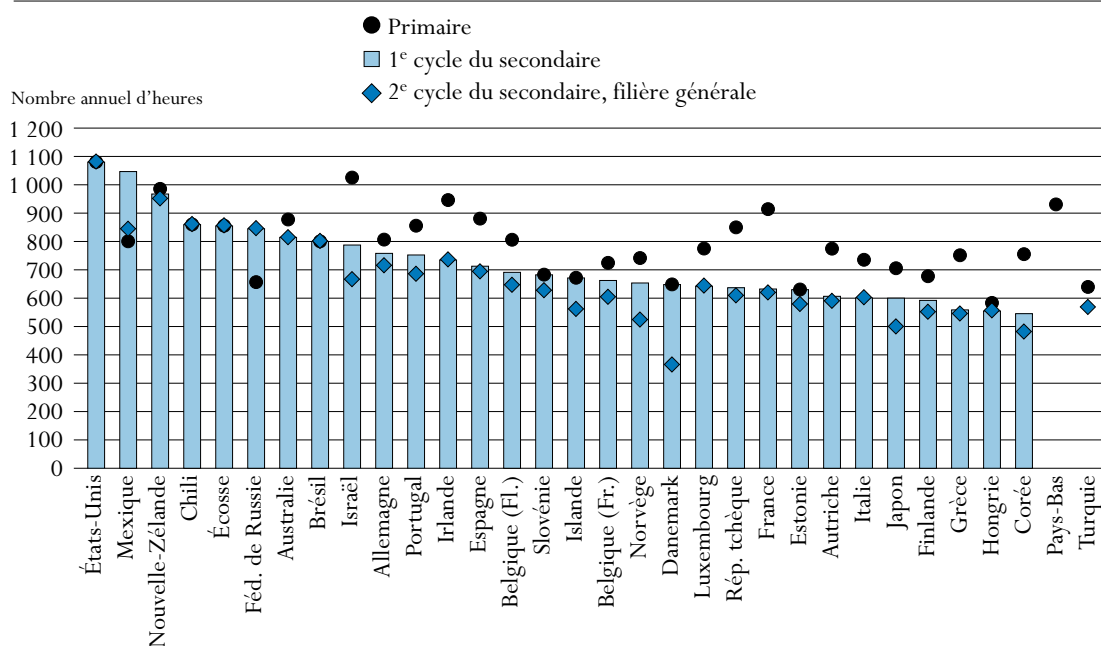
La part du temps de travail consacrée à l’enseignement permet d’évaluer le temps réservé à d’autres activités, comme la préparation des cours, la correction des copies, la formation continue et les réunions de travail. Si les enseignants doivent passer une grande partie de leur temps de travail à faire cours, il est possible qu’ils aient moins de temps à consacrer à la préparation des leçons et à l’évaluation des élèves. Ils peuvent s’acquitter de ces tâches tout comme les enseignants dont le nombre d’heures de cours est plus faible, mais probablement en dehors de leur temps de travail légal.

### Observations et explications

#### Le nombre d’heures de cours dans l’enseignement primaire

Le nombre annuel d’heures de cours que doit donner un enseignant type dans un établissement public varie selon les pays, tant dans l’enseignement primaire que secondaire. Il est généralement plus élevé dans l’enseignement primaire que dans l’enseignement secondaire.

**Graphique D4.2. Nombre annuel d’heures d’enseignement, selon le niveau d’enseignement (2007)**  
*Nombre annuel d’heures d’enseignement dans les établissements publics*



Les pays sont classés par ordre décroissant du nombre annuel d’heures d’enseignement dans le premier cycle de l’enseignement secondaire.  
 Source : OCDE. Tableau D4.1. Voir les notes à l’annexe 3 ([www.oecd.org/edu/eq2009](http://www.oecd.org/edu/eq2009)).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/682768708534>

Dans l'enseignement primaire, les enseignants donnent en moyenne 798 heures de cours par an, soit 14 heures de moins qu'en 2006. Leur temps d'enseignement représente moins de 650 heures au Danemark, en Hongrie et en Turquie et, dans les pays partenaires, en Estonie, mais atteint ou dépasse 900 heures en France, en Irlande, en Nouvelle-Zélande et aux Pays-Bas. Il passe même la barre des 1 000 heures aux États-Unis et, dans les pays partenaires, en Israël (voir le graphique D4.2 et le tableau D4.1).

La répartition du temps d'enseignement tout au long de l'année varie sensiblement selon les pays. Ainsi, la Corée est le seul pays où les enseignants donnent cours plus de cinq jours par semaine en moyenne dans l'enseignement primaire. Dans ce pays toutefois, le temps d'enseignement annuel est inférieur à la moyenne, car les enseignants donnent moins d'heures de cours par jour. Le Danemark et l'Islande offrent un contraste intéressant à cet égard. Le temps d'enseignement annuel est similaire dans les deux pays (voir le graphique D4.2), mais les enseignants doivent en principe donner 200 jours de cours étalés sur 42 semaines au Danemark, contre 180 jours de cours répartis sur 36 semaines en Islande. C'est le nombre d'heures de cours données par jour qui explique cette différence entre les deux pays : en Islande les enseignants donnent 20 jours de cours de moins par an qu'au Danemark, mais ils doivent donner en moyenne 3.7 heures de cours par jour, contre 3.2 heures de cours par jour pour leurs collègues du Danemark, soit un peu plus d'une demi-heure de cours de plus par jour. Cet exemple montre qu'une différence minimale de temps d'enseignement par jour peut se traduire par une différence substantielle du nombre de jours de cours par an.

Dans l'enseignement primaire, le temps d'enseignement n'a guère varié entre 1996 et 2007 dans la plupart des pays de l'OCDE dont les données sont disponibles, excepté en Autriche, en Communauté française de Belgique, en Écosse et au Portugal. Entre 1996 et 2007, le temps d'enseignement a augmenté de 13 % en Autriche, mais a diminué de 16 % en Communauté française de Belgique (voir le tableau D4.2).

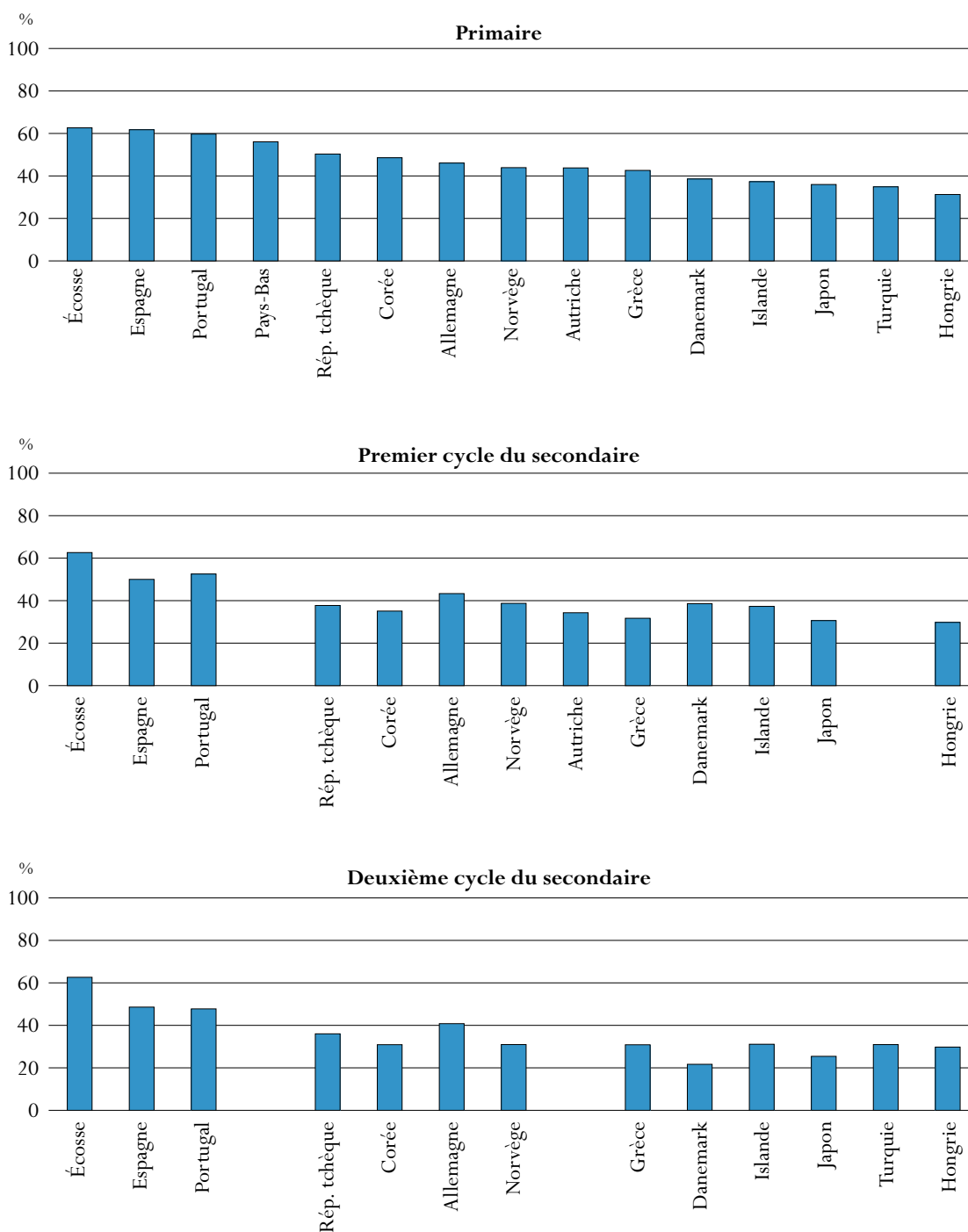
### **Le nombre d'heures de cours dans l'enseignement secondaire**

En moyenne, dans les pays de l'OCDE, les enseignants donnent 709 heures de cours par an dans le premier cycle de l'enseignement secondaire. Le temps d'enseignement annuel varie selon les pays : il est inférieur à 600 heures en Corée (545 heures), en Finlande (592 heures), en Grèce (559 heures) et en Hongrie (555 heures), mais dépasse 1 000 heures aux États-Unis (1 080 heures) et au Mexique (1 047 heures) (voir le graphique D4.1 et le tableau D4.1).


Le nombre d'heures de cours est généralement moins élevé dans la filière générale du deuxième cycle de l'enseignement secondaire que dans le premier cycle de l'enseignement secondaire. Dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, les enseignants en filière générale sont statutairement tenus de donner 653 heures de cours par an en moyenne. Leur temps d'enseignement est de 364 heures par an au Danemark, représente au moins 800 heures en Australie (813 heures), en Écosse (855 heures) et au Mexique (843 heures) et, dans les pays partenaires, au Brésil (800 heures), au Chili (860 heures) et en Fédération de Russie (845 heures) et plus de 900 heures en Nouvelle-Zélande (950 heures). Il dépasse 1 000 heures aux États-Unis (1 080 heures) (voir le graphique D4.2 et le tableau D4.1).

**Graphique D4.3. Part de l'enseignement dans le temps de travail des enseignants, selon le niveau d'enseignement (2007)**

*Pourcentage d'heures d'enseignement dans le temps de travail statutaire total*



Les pays sont classés par ordre décroissant du pourcentage d'heures d'enseignement dans le temps de travail des enseignants du primaire.  
 Source : OCDE. Tableau D4.1. Voir les notes à l'annexe 3 ([www.oecd.org/edu/eag2009](http://www.oecd.org/edu/eag2009)).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/682768708534>

Dans l'enseignement secondaire, comme dans l'enseignement primaire, le nombre annuel d'heures et de jours de cours varie grandement d'un pays à l'autre. Par voie de conséquence, le nombre moyen d'heures de cours que les enseignants doivent donner par jour varie sensiblement aussi selon les pays. Dans le premier cycle de l'enseignement secondaire par exemple, les enseignants ne donnent en moyenne pas plus de trois heures de cours par jour en Corée, en Grèce, en Hongrie et au Japon, alors qu'ils en donnent au moins cinq par jour au Mexique et en Nouvelle-Zélande et, dans les pays partenaires, en Fédération de Russie, voire six aux États-Unis. De même, dans la filière générale du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, les enseignants ne donnent en moyenne pas plus de trois heures de cours par jour en Corée, au Danemark, en Finlande, en Grèce, en Hongrie, au Japon et en Norvège, tandis qu'ils en donnent cinq en Nouvelle-Zélande et, dans les pays partenaires, en Fédération de Russie, et six aux États-Unis. La Corée illustre bien les différences dans la répartition du temps de travail des enseignants : le nombre annuel de jours de cours est le plus élevé (204 jours) parmi tous les pays membres et partenaires de l'OCDE, mais le nombre annuel d'heures de cours dans le premier cycle de l'enseignement secondaire n'est nulle part inférieur, et, dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, n'est inférieur que dans un pays (voir le graphique D4.3). Le fait que les pauses entre les cours soient comptabilisées dans le temps d'enseignement dans certains pays et pas dans d'autres explique en partie ces différences.

Dans l'enseignement secondaire, le temps d'enseignement n'a guère varié entre 1996 et 2007 dans les pays de l'OCDE, excepté en Allemagne, en Autriche, en Communauté française de Belgique, en Grèce, en Hongrie, au Mexique et au Portugal. Entre 1996 et 2007, le nombre d'heures de cours a augmenté de plus de 17 % dans l'enseignement secondaire en Hongrie et au Portugal, mais a diminué de 35 % dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire au Danemark (voir le tableau D4.2).

### **Variation contrastée du nombre d'heures de cours selon le niveau d'enseignement**

En France et en République tchèque et, dans les pays partenaires, en Israël, les enseignants donnent plus de 210 heures de cours de plus dans l'enseignement primaire que dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, et 240 heures de plus que dans la filière générale du deuxième cycle de l'enseignement secondaire. En revanche, le nombre annuel d'heures de cours ne varie pas de plus de 60 heures, ou ne varie même pas du tout entre l'enseignement primaire et le premier cycle, voire le deuxième cycle de l'enseignement secondaire en Écosse, aux États-Unis, en Hongrie et en Nouvelle-Zélande et, dans les pays partenaires, au Brésil, au Chili, en Estonie et en Slovénie. Le Mexique et, dans les pays partenaires, la Fédération de Russie sont les seuls pays où le nombre d'heures de cours par enseignant est nettement plus élevé dans l'enseignement secondaire que dans l'enseignement primaire. Au Mexique, les enseignants donnent un peu plus de 30 % d'heures de cours de plus dans le premier cycle de l'enseignement secondaire que dans l'enseignement primaire. Dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, le nombre d'heures de cours des enseignants est moins élevé que dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, mais reste supérieur de 5 % au nombre d'heures de cours des enseignants dans l'enseignement primaire, ce qui s'explique essentiellement par un nombre d'heures de cours nettement plus important par jour (voir le graphique D4.1).

Lors de l'interprétation de la variation du temps d'enseignement entre les pays, il faut tenir compte du fait que le nombre d'heures de cours, tel que défini dans le présent indicateur, ne

correspond pas nécessairement à la charge d'enseignement. Le nombre d'heures de cours représente une composante importante de la charge d'enseignement, mais la préparation et le suivi des leçons (y compris la correction des copies des élèves) sont également à prendre en considération dans les comparaisons de la charge d'enseignement. D'autres éléments, comme le nombre de matières enseignées, le nombre d'élèves pris en charge et le nombre d'années pendant lesquelles les enseignants s'occupent des mêmes élèves, interviennent aussi, même s'ils ne peuvent souvent être évalués qu'à l'échelle de l'établissement.

### **Le temps de travail des enseignants**

La réglementation du temps de travail des enseignants varie énormément d'un pays à l'autre. Dans certains pays, seul le nombre d'heures d'enseignement est spécifié dans la réglementation, tandis que dans d'autres, le temps de travail l'est également. Parfois, la réglementation définit aussi la répartition du temps de travail entre l'enseignement proprement dit et les autres activités.

Dans la plupart des pays, les enseignants sont légalement tenus de travailler pendant un certain nombre d'heures par semaine pour percevoir leur rémunération à temps plein. Ce temps de travail comprend les heures consacrées à l'enseignement et celles consacrées à d'autres activités. Dans ce cadre réglementaire, la répartition du temps de travail entre l'enseignement proprement dit et les autres activités varie selon les pays (voir le graphique D4.3). En règle générale, le nombre d'heures à consacrer à l'enseignement est spécifié à l'échelle nationale (sauf en Angleterre et en Suède ainsi qu'en Suisse, où cette réglementation est du seul ressort des districts). Toutefois, certains pays fixent également à l'échelle nationale le temps que les enseignants doivent passer dans leur établissement.

L'Angleterre, l'Australie, la Communauté flamande de Belgique (dans l'enseignement primaire), le Danemark (dans l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire), l'Espagne, les États-Unis, la Grèce, l'Irlande, l'Islande, le Luxembourg, le Mexique, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, le Portugal, la Suède et la Turquie (dans l'enseignement primaire et le deuxième cycle de l'enseignement secondaire) et, dans les pays partenaires, le Brésil, le Chili, l'Estonie et Israël spécifient le temps que les enseignants doivent passer dans leur établissement, tant à enseigner qu'à se livrer à d'autres activités. En Grèce, la législation prévoit une réduction du nombre d'heures de cours en fonction de l'ancienneté : les enseignants donnent 21 heures de cours par semaine en début de carrière, mais n'en donnent plus que 19 par semaine après 6 ans de carrière et 18 par semaine après 12 ans de carrière. Enfin, leur horaire se réduit à 16 heures de cours par semaine après 20 ans de carrière, soit un peu moins de trois quarts de l'horaire des enseignants en début de carrière. Toutefois, les enseignants doivent passer le reste de leur temps de travail dans leur établissement.

En Allemagne, en Autriche (dans l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire), en Corée, en Écosse, en Hongrie, au Japon, aux Pays-Bas et en République tchèque, le temps de travail annuel total des enseignants est spécifié, mais la répartition précise entre le temps de présence à l'école et le temps passé ailleurs ne l'est pas. Dans certains pays, la réglementation définit aussi (partiellement) le nombre d'heures qui doit être consacré à des activités autres que l'enseignement, sans toutefois préciser si ce temps doit être passé ou non dans l'établissement.

## Part du temps de travail consacrée à d'autres activités que l'enseignement

En Communauté française de Belgique, en Finlande, en France, en Italie et en Nouvelle-Zélande, et, dans les pays partenaires, en Fédération de Russie et en Slovénie, le temps que les enseignants doivent consacrer à des activités autres que l'enseignement n'est pas réglementé, ni dans l'enseignement primaire, ni dans le secondaire, mais cela ne signifie pas qu'une totale liberté leur soit laissée en la matière. En Autriche, les dispositions légales concernant le temps de travail des enseignants se fondent sur l'hypothèse que les tâches qui leur incombent (y compris la préparation des leçons, la correction des devoirs et des copies et les tâches administratives) représentent un temps de travail total de 40 heures par semaine. En Communauté française de Belgique, le nombre d'heures à consacrer à des activités autres que l'enseignement au sein de l'établissement est fixé par les établissements. En revanche, le temps qui doit être consacré à la préparation des leçons, à la correction des contrôles et des devoirs des élèves, etc. n'est pas réglementé. Le gouvernement se borne à spécifier le nombre minimum et maximum de cours (de 50 minutes) que les enseignants doivent donner par semaine à chaque niveau d'enseignement (voir le tableau D4.1).

## Définitions et méthodologie

Les données se rapportent à l'année scolaire 2006/2007 et proviennent de l'enquête OCDE-INES de 2008 sur les enseignants et les programmes.

### Temps d'enseignement

Le temps d'enseignement annuel correspond au nombre d'heures de cours qu'un enseignant travaillant à temps plein donne par an à un groupe ou à une classe d'élèves conformément à la réglementation. En règle générale, il est calculé comme suit : le nombre annuel de jours de cours est multiplié par le nombre d'heures de cours qu'un enseignant donne par jour (abstraction faite du temps officiellement réservé aux pauses entre les cours ou séries de cours). Toutefois, certains pays fournissent des estimations du temps d'enseignement qui sont basées sur des résultats d'enquête.

Dans l'enseignement primaire, les courtes pauses entre les leçons sont incluses si les enseignants sont responsables de leur classe pendant ce temps.

### Temps de travail

Le temps de travail correspond au nombre normal d'heures de travail d'un enseignant à temps plein. Selon la réglementation en vigueur dans chaque pays, le temps de travail comprend :

- soit uniquement les heures directement consacrées à l'enseignement (ainsi qu'à d'autres activités scolaires concernant les élèves, notamment la correction des devoirs et des contrôles, à l'exclusion des examens annuels) ;
- soit, d'une part, les heures directement consacrées à l'enseignement et, d'autre part, les heures consacrées à d'autres activités liées à l'enseignement, telles que la préparation des cours, l'orientation des élèves, la correction des devoirs et des copies, les activités de développement professionnel, les réunions avec les parents, les réunions de personnel et des tâches générales à caractère scolaire.

Le temps de travail ne comprend pas les heures supplémentaires qui sont rémunérées.



### **Temps de travail à l'école**

Le temps de travail à l'école correspond au temps que les enseignants sont censés passer dans leur établissement, que ce soit pour enseigner ou pour se livrer à d'autres activités.

### **Nombre de semaines et de jours de cours**

Le nombre de semaines de cours correspond au nombre de semaines d'instruction, déduction faite des semaines de vacances. Le nombre de jours de cours correspond au nombre de semaines de cours multiplié par le nombre de jours de cours par semaine, déduction faite des jours de vacances pendant lesquels les établissements sont fermés.

D4

Tableau D4.1.

Organisation du temps de travail des enseignants (2007)

Nombre de semaines, de jours et d'heures d'enseignement et temps de travail des enseignants pendant l'année scolaire

	Nombre de semaines d'enseignement			Nombre de jours d'enseignement			Nombre d'heures d'enseignement			Temps de travail à l'école (en heures)			Temps de travail légal (en heures)			
	Primaire	Premier cycle du secondaire	Deuxième cycle du secondaire (filière générale)	Primaire	Premier cycle du secondaire	Deuxième cycle du secondaire (filière générale)	Primaire	Premier cycle du secondaire	Deuxième cycle du secondaire (filière générale)	Primaire	Premier cycle du secondaire	Deuxième cycle du secondaire (filière générale)	Primaire	Premier cycle du secondaire	Deuxième cycle du secondaire (filière générale)	
																(1)
Pays membres de l'OCDE	Australie	40	40	40	197	197	197	877	815	813	1208	1230	1230	a	a	a
	Autriche	38	38	38	180	180	180	774	607	589	a	a	a	1768	1768	a
	Belgique (Fl.)	37	37	37	179	180	180	806	691	645	931	a	a	a	a	a
	Belgique (Fr.)	37	37	37	181	181	181	724	662	603	a	a	a	a	a	a
	République tchèque	40	40	40	193	193	193	849	637	608	a	a	a	1688	1688	1688
	Danemark	42	42	42	200	200	200	648	648	364	1306	1306	m	1680	1680	1680
	Angleterre	38	38	38	190	190	190	m	m	m	1265	1265	1265	1265	1265	1265
	Finlande	38	38	38	188	188	188	677	592	550	a	a	a	a	a	a
	France	35	35	35	m	m	m	914	632	618	a	a	a	a	a	a
	Allemagne	40	40	40	193	193	193	806	758	714	a	a	a	1750	1750	1750
	Grèce	40	38	38	195	185	185	751	559	544	1500	1425	1425	1762	1762	1762
	Hongrie	37	37	37	185	185	185	583	555	555	a	a	a	1864	1864	1864
	Islande	36	36	35	180	180	175	671	671	560	1650	1650	1720	1800	1800	1800
	Irlande	37	33	33	183	167	167	946	735	735	1036	735	735	a	a	a
	Italie	38	38	38	167	167	167	735	601	601	a	a	a	a	a	a
	Japon	40	40	40	200	200	198	705	600	498	a	a	a	1960	1960	1960
	Corée	37	37	37	204	204	204	755	545	480	a	a	a	1554	1554	1554
	Luxembourg	36	36	36	176	176	176	774	642	642	1022	890	890	a	a	a
	Mexique	42	42	36	200	200	172	800	1047	843	800	1167	971	a	a	a
	Pays-Bas	40	m	m	195	m	m	930	m	m	a	a	a	1659	1659	1659
Nouvelle-Zélande	39	39	38	197	194	190	985	968	950	985	968	950	a	a	a	
Norvège	38	38	38	190	190	190	741	654	523	1300	1225	1150	1688	1688	1688	
Pologne	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Portugal	37	37	37	171	171	171	855	752	684	1261	1261	1261	1432	1432	1432	
Écosse	38	38	38	190	190	190	855	855	855	a	a	a	1365	1365	1365	
République slovaque	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Espagne	37	37	36	176	176	171	880	713	693	1140	1140	1140	1425	1425	1425	
Suède	a	a	a	a	a	a	a	a	a	1360	1360	1360	1767	1767	1767	
Suisse	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Turquie	38	a	38	180	a	180	639	a	567	870	a	756	1832	a	1832	
États-Unis	36	36	36	180	180	180	1080	1080	1080	1332	1368	1368	a	a	a	
<i>Moyenne de l'OCDE</i>	<i>38</i>	<i>38</i>	<i>38</i>	<i>187</i>	<i>186</i>	<i>184</i>	<i>798</i>	<i>709</i>	<i>653</i>	<i>1185</i>	<i>1214</i>	<i>1159</i>	<i>1662</i>	<i>1652</i>	<i>1656</i>	
<i>Moyenne de l'UE-19</i>	<i>38</i>	<i>38</i>	<i>38</i>	<i>185</i>	<i>183</i>	<i>182</i>	<i>794</i>	<i>665</i>	<i>625</i>	<i>1202</i>	<i>1173</i>	<i>1154</i>	<i>1619</i>	<i>1619</i>	<i>1605</i>	
Pays partenaires	Brésil	40	40	40	200	200	200	800	800	800	800	800	800	800	800	800
	Chili	40	40	40	191	191	191	860	860	860	1152	1152	1152	a	a	a
	Estonie	39	39	39	175	175	175	630	630	578	1540	1540	1540	a	a	a
	Israël	43	42	42	183	175	175	1025	788	665	1221	945	945	a	a	a
	Fédération de Russie	34	35	35	164	169	169	656	845	845	a	a	a	a	a	a
	Slovénie	40	40	40	188	188	188	682	682	626	a	a	a	a	a	a


Source : OCDE, Voir les notes à l'annexe 3 ([www.oecd.org/edu/eag2009](http://www.oecd.org/edu/eag2009)).  
 Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.  
 StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/682768708534>

Tableau D4.2.


**Nombre annuel d'heures d'enseignement (1996, 2007)**

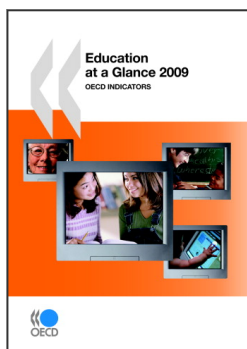
Nombre annuel d'heures d'enseignement dans les établissements publics, selon le niveau d'enseignement, et indice de variation entre 1996 et 2007

	Primaire			Premier cycle du secondaire			Deuxième cycle du secondaire, filière générale			
			Indice de variation entre 1996 et 2007 (1996=100)			Indice de variation entre 1996 et 2007 (1996=100)			Indice de variation entre 1996 et 2007 (1996=100)	
	2007	1996		2007	1996		2007	1996		
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	
Pays membres de l'OCDE	Australie	877	m	m	815	m	m	813	m	m
	Autriche	774	684	113	607	658	92	589	623	95
	Belgique (Fl.)	806	841	96	691	724	95	645	679	95
	Belgique (Fr.)	724	858	84	662	734	90	603	677	89
	République tchèque	849	m	m	637	607	105	608	580	105
	Danemark	648	640	101	648	640	101	364	560	65
	Angleterre	m	w	m	m	w	m	m	m	m
	Finlande	677	m	m	592	m	m	550	m	m
	France	914	900	102	632	647	98	618	w	m
	Allemagne	806	772	104	758	715	106	714	671	106
	Grèce	751	780	96	559	629	89	544	629	86
	Hongrie	583	w	m	555	473	117	555	473	117
	Islande	671	m	m	671	m	m	560	m	m
	Irlande	946	915	103	735	735	100	735	735	100
	Italie	735	735	100	601	601	100	601	601	100
	Japon	705	m	m	600	m	m	498	m	m
	Corée	755	m	m	545	w	m	480	w	m
	Luxembourg	774	m	m	642	m	m	642	m	m
	Mexique	800	800	100	1047	1182	89	843	m	m
	Pays-Bas	930	930	100	m	867	m	m	867	m
	Nouvelle-Zélande	985	985	100	968	968	100	950	950	100
	Norvège	741	713	104	654	633	103	523	505	104
	Pologne	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Portugal	855	783	109	752	644	117	684	574	119
	Écosse	855	975	88	855	m	m	855	917	93
	République slovaque	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Espagne	880	900	98	713	a	m	693	630	110
	Suède	a	624	m	a	576	m	a	528	m
	Suisse	m	871	m	m	850	m	m	669	m
	Turquie	639	m	m	a	a	a	567	m	m
	États-Unis	1080	w	m	1080	w	m	1080	w	m
	<i>Moyenne de l'OCDE</i>	<i>798</i>	<i>817</i>		<i>709</i>	<i>716</i>		<i>653</i>	<i>659</i>	
<i>Moyenne de l'UE-19</i>	<i>794</i>	<i>810</i>		<i>665</i>	<i>661</i>		<i>625</i>	<i>650</i>		
Pays partenaires	Brésil	800	m	m	800	m	m	800	m	m
	Chili	860	m	m	860	m	m	860	m	m
	Estonie	630	m	m	630	m	m	578	m	m
	Israël	1025	m	m	788	m	m	665	m	m
	Fédération de Russie	656	m	m	845	m	m	845	m	m
Slovénie	682	m	m	682	m	m	626	m	m	

 Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 ([www.oecd.org/edu/eag2009](http://www.oecd.org/edu/eag2009)).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

 StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/682768708534>



Extrait de :  
**Education at a Glance 2009**  
OECD Indicators

Accéder à cette publication :  
<https://doi.org/10.1787/eag-2009-en>

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2009), « Quel est le temps de travail des enseignants ? », dans *Education at a Glance 2009 : OECD Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/eag-2009-27-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).